

29.10.2025 – 2e tour de l'élection au Gouvernement – Conseil municipal de Moutier

Appel à voter

Lors de séance du mardi 29 octobre 2025, le Conseil municipal a pris connaissance du résultat des élections cantonales du 19 octobre 2025 ainsi que des votations communales organisées le même jour. Il regrette le faible taux de participation dont la cause doit encore être déterminée. En vue du deuxième tour de l'élection au Gouvernement du dimanche 9 novembre 2025, le Conseil municipal lance un appel aux citoyennes et citoyens et les invitent à exercer leur droit civique. Les enjeux du scrutin sont d'importance. Celui-ci déterminera en effet la politique qui sera menée dans le nouveau cadre institutionnel des Prévôtoises et des Prévôtois.

Le Conseil municipal saisit l'occasion pour rappeler les quelques règles de vote suivantes :

Vote par correspondance :

- Introduire le bulletin de vote dans la petite enveloppe (grise), puis la fermer.
- Signer la carte d'électrice/électeur.
- Insérer conjointement dans la grande enveloppe de transmission (blanche), la petite enveloppe de vote (grise) et la carte d'électrice/électeur dûment signée.
- Fermer la grande enveloppe de transmission (blanche) et la transmettre à l'administration communale selon les possibilités suivantes :
 - En postant l'enveloppe de transmission affranchie d'un timbre. **L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'administration communale par courrier postal au plus tard vendredi 7 novembre 2025.**
 - En déposant l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'administration communale. **Dernière levée de la boîte aux lettres : samedi 8 novembre 2025 à 09 h 30.**

- Un duplicata de la carte d'électeur/trice peut être obtenu jusqu'au vendredi 7 novembre 2025, à 10 h 00 auprès de la Chancellerie municipale.

- Heures d'ouverture des bureaux de vote : samedi et dimanche de 10 h 00 à 12 h 00. Le Conseil municipal invite chacune et chacun à se rendre aux urnes à l'occasion de cette étape importante du changement d'appartenance cantonale.

Le Conseil municipal de Moutier